

Un dispositif d'auto diagnostic énergétique accompagné bientôt à Mens !

La mairie de Mens va mettre en place, à partir de la mi-février, un dispositif d'auto diagnostic énergétique, animé par l'association Kerléa, avec l'aide de la Communauté de Communes du Trièves (CCT).

2 communes étaient candidates pour cette opération lancée par la CCT, Châtel en Trièves et Mens. C'est Châtel qui a été retenue par la CCT, mais Mens a décidé d'auto financer malgré tout l'opération, avec l'aide d'un reliquat de subvention TEPOS de la CCT.

Ce dispositif est ouvert à toutes les habitantes et tous les habitants du centre historique, quel que soit le logement, qu'on soit propriétaire occupant, locataire, bailleur. Ce choix du centre-bourg ancien est justifié par sa proportion élevée de logements non ou mal isolés et souvent peu ensoleillés.

Bien souvent on connaît mal nos consommations d'énergie, ni forcément les solutions pour réaliser des économies, améliorer le confort, rénover et adapter notre habitat à nos envies et nos besoins actuels et futurs. Surtout avec les innombrables sollicitations qu'on reçoit à travers les publicités et autres démarches commerciales.... Alors pour y voir un peu plus clair, et faire les bons choix, l'idée clef de ce projet est que les habitantes et habitants s'approprient connaissances, savoir-faire et s'entraident dans les recherches de solutions.

Ce projet propose aux habitantes et habitants, accompagnés par l'association Kerléa, d'initier une dynamique collective : déambulation en plein air thermographique de présentation du dispositif et des outils, recueil de paroles et exposition, et élément principal du dispositif, le prêt de mallettes de diagnostic munies de matériel de mesure (thermomètre infrarouge, hygromètre, Wattmètre, débit mètre entre autres), d'une caméra thermique et de fiche d'auto-diagnostic pour guider les participant-es à réaliser le bilan énergétique de leur logement.

Des ambassadrices et ambassadeurs du projet

Comment faire pour que tout le monde ait l'information, puisse poser ses questions sur le déroulement, les modalités, les outils ou encore comment remplir les fiches ? C'est là qu'interviennent les ambassadrices et ambassadeurs du projet : une équipe de volontaires, formée par Kerléa, partira à la rencontre des habitantes et habitants. Leur « mission » ? mener un « porte à porte » pour faire connaître le projet et répondre aux interrogations. Une manière conviviale d'aider à la diffusion et à la réalisation de l'auto diagnostic et de créer du lien entre voisines, voisins. Ce qui est un gage pour trouver les solutions les plus adaptées pour améliorer son logement. Merci d'accueillir ces ambassadrices et ambassadeurs avec convivialité !

Vous vous sentez l'envie de relever le défi, de prendre part au projet, une formation des ambassadeurs est programmée le Jeudi 4 février 2021 à 16h. Inscription obligatoire au secrétariat de la Mairie pour planifier le nombre de participants (6 maximum). Si vous êtes nombreux, nous programmerons une autre réunion compte tenu des contraintes sanitaires.

Chacun chacune pourra ainsi réaliser une évaluation de son logement, identifier ses besoins et pistes d'actions possibles. Un atelier de restitution et une exposition permettront d'échanger sur les solutions spécifiques à chaque typologie de bâtiment, les solutions possibles, et les besoins et envies des habitantes et habitants.

Cette démarche d'appropriation peut être enrichie par les conseils de l'AGEDEN (Association pour une Gestion Durable de l'Energie), de l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) et de SOLIHA (SOLIdaires pour l'HAbitat) : voir permanences sur RDV à Mixage p 12.

La commune de Mens vient d'être labellisée Petite Ville de Demain (voire article dans le TUM de janvier). Cela facilitera la réalisation concrète de ces solutions individuelles et collectives, avec des aides techniques et financières. Ce travail pourra être mené en partenariat : Architecte des Bâtiments de France, CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), etc ... pour conjuguer au mieux la rénovation thermique, répondant aux impératifs climatiques, et la valorisation de notre patrimoine.

Le calendrier des actions.

- Formation des ambassadeurs : le 28 janvier et le 04 février
- Porte-à-porte : du 06 au 26 février
- Prêt de mallette et auto-diagnostic : du 15 février au 26 mars, prêt au secrétariat de mairie, aux heures d'ouverture.
- Déambulation thermique de présentation (en extérieur) : le 24 février à 16h 30, rdv sous la Halle.
- Exposition et recueil des envies et bilan des diagnostics le samedi 3 avril, pendant le marché, devant la mairie puis pendant un mois en mairie dans la salle du conseil.
- Restitution des analyses et propositions d'actions : fin avril ou mai (en fonction des conditions sanitaires)

Pour en savoir plus, pour bénéficier des mallettes d'auto diagnostic énergétique ou pour devenir ambassadrice ou ambassadeur, adressez-vous au secrétariat de mairie, aux heures d'ouverture ou par téléphone ou par mail :

04 76 34 61 21

secretariat@mairie-de-mens.fr

Gérard Chevally, Marc Dolci et Claude Didier